



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA RAZZA FRANCHES-MONTAGNES

Plan de protection :

Sélection nationale des étalons FM à Glovelier 16.01.21

Le plan de protection ci-après décrit les exigences auxquelles la Fédération suisse du franchises-montagnes (FSFM) devra se tenir afin d'organiser la sélection nationale des étalons FM de Glovelier (SNEG), conformément à l'ordonnance 3 COVID-19.

1. Analyses préliminaires et évaluation des risques

1.1. COVID-19 – Pourquoi un plan de protection est nécessaire ?

Les mesures de protection ont pour objectif de prévenir la transmission du virus.

Les trois **principaux modes de transmission** du nouveau coronavirus (SRAS-CoV-2) sont :

- Contact étroit : quand on se tient à moins de 1.5 mètres d'une personne malade.
- Gouttelettes : si une personne malade tousse ou éternue, les virus peuvent atteindre directement les muqueuses du nez, de la bouche ou des yeux d'autres personnes.
- Mains : les gouttelettes contagieuses expulsées lors de toux ou d'éternuements se retrouvent sur les mains. De là, les virus peuvent passer sur une surface, puis sur les mains d'autres personnes. Ensuite, ils atteignent la bouche, le nez ou les yeux quand on les touche.

Il existe **trois principes fondamentaux** pour prévenir la transmission :

- Respect des distances, propreté, désinfection des surfaces et hygiène des mains,
- protection des personnes vulnérables,
- éloignement social et professionnel des personnes malades et de leurs contacts.

Ces principes se fondent sur les modes de transmission mentionnés précédemment.

La transmission lors de contacts étroits ou par gouttelettes peut être évitée en gardant une distance d'au moins 1.5 mètres ou grâce à des barrières physiques. Pour prévenir la transmission via les mains, il est important d'observer une hygiène régulière et soigneuse des mains et de désinfecter les surfaces fréquemment touchées.

Base juridique : Ordonnance 3 COVID-19 (818.101.24)

1.2 Importance des épreuves d'élevage, aussi durant la pandémie de COVID-19

La Fédération suisse du franches-montagnes FSFM est une organisation d'élevage reconnue. Elle organise les concours de poulains, les concours de juments, les tests en terrain pour les chevaux de 3 ans, la sélection et l'approbation des étalons, selon un programme d'élevage et des règlements bien précis. Le moment, le déroulement et l'évaluation sont clairement définis dans ces mêmes règlements.

La sélection nationale des étalons de Glovelier (SNEG), n'est en aucun cas une manifestation mais bien une **épreuve d'élevage**. Elle est une étape indispensable dans la vie des futurs étalons de la race des franches-montagnes mais pas seulement, elle est extrêmement importante pour le maintien de la dernière race chevaline de notre pays. Il est primordial que la FSFM puisse sélectionner et approuver des étalons en 2021. Comme cette épreuve d'élevage est liée à **l'âge de l'animal**, il est impossible de la reporter.

Les résultats servent au calcul de valeurs d'élevage et à l'enregistrement d'animaux aptes à la reproduction. Bien entendu, elles permettent de mettre en avant l'élevage et sont plus que nécessaires pour la commercialisation.

1.3. Evaluation des risques

La totalité de l'épreuve est en plein air et les différents postes d'évaluations sont séparés les uns des autres, dans le temps et dans l'espace. La place où se déroule la SNEG est très pratique car tous les accès sont facilement contrôlables (cf. plan en annexe).

Les candidats étalons sont annoncés avant l'épreuve. Les organisateurs disposent d'une équipe de bénévoles clairement définie à l'avance. Les fonctionnaires (experts et secrétaires de concours) sont mandatés et formés par la FSFM. Cela permet de réduire le nombre de personnes impliquées. Il est donc possible d'avoir un suivi de ces personnes pendant et après l'épreuve.

Lors de la présentation à la main (appréciation extérieure) les distances de sécurité sont naturellement respectées par les conditions d'examen demandées. Les règles de distanciation peuvent être respectées.

Pour les postes d'évaluation où les distances ne peuvent pas être toujours respectées, le port de masques chirurgicaux est obligatoire (contrôle d'identité du cheval, contrôle des marques blanches et la toise)

PLAN DE PROTECTION

1. HYGIÈNE DES MAINS

Toutes les personnes sur place doivent se nettoyer régulièrement les mains.

Mesures

Il y a sur place un nombre suffisant de postes destinés à l'hygiène des mains. (installations sanitaires fixes et/ou mobiles, utilisation de serviettes en papier, distributeurs de solution désinfectante pour les mains)

Toutes les personnes présentes doivent pouvoir se laver les mains avec de l'eau et du savon ou se les désinfecter avec une solution désinfectante pour les mains.

2. GARDER SES DISTANCES

Toutes les personnes sur place gardent une distance de 1.5 m entre eux.

Mesures

Le nombre de personnes autorisées sur place est limité et l'évènement aura lieu à huis clos. Seuls les participants (avec un cheval et un bracelet d'entrée) et les organisateurs ayant une fonction précise (avec un badge et un bracelet d'entrée) seront autorisés.

Le nombre de personne pouvant se trouver au même endroit et au même moment est limité au nombre de 5. **Tout regroupement de plus de 5 personnes est strictement interdit.**

Un **maximum de 2 personnes** par cheval est autorisé pour la présentation du cheval (chasseur y compris).

Toutes les personnes présentes reçoivent un **bracelet** de couleur qui les autorisent à entrer sur la place de Glovelier. Les personnes présentes auront donné toutes les coordonnées nécessaires : nom, prénom, domicile, téléphone avant la manifestation. (= **Contact Tracing**) Elles seront conservées durant 14 jours puis seront détruites

Les chevaux sont présentés qu'une seule fois le samedi 16.01.2021. Les chevaux sont répartis dans la journée et passent selon un **horaire** fixe. A la fin de leur passage, les chevaux et les participants quittent la place et rentrent directement.

Toutes festivités, comme les cantines ou les bars sont interdites.

Travail lorsque la distance de moins de 1.5m est inévitable

Tenir compte des aspects spécifiques de ces situations afin d'assurer la protection.

Mesures

Sur tout le site le port du masque est obligatoire dès lors où la distance de sécurité minimale de 1.5m ne peut pas être respectée.

3. NETTOYAGE

Nettoyer de manière appropriée et régulière les surfaces et les objets, en particulier si plusieurs personnes les touchent.

Mesures

Nettoyer régulièrement les surfaces et les objets, en particulier lorsque plusieurs personnes les partagent.

Chaque fonctionnaire utilise son propre matériel.

Les participants n'échangent en aucun cas d'objets personnels tels que, gants, fouet, etc.

Les résultats sont publiés de manières conformes et adaptés aux règles sanitaires.

Toutes les installations sanitaires sont régulièrement nettoyées et désinfectées.

4. PERSONNES VULNÉRABLES

Mesures

Les personnes vulnérables doivent respecter et se plier aux mesures de protection de l'OFSP et devraient, dans la mesure du possible, rester chez elles.

5. PERSONNES ATTEINTES DU COVID-19 SUR PLACE

Mesures

Toutes les **personnes présentant des symptômes** ne sont **pas autorisées** à venir à la sélection nationale de étalons de Glovelier. (participants, bénévoles, fonctionnaires)

Les participants, bénévoles, fonctionnaires concernés doivent informer les organisateurs, le plus tôt possible. Par téléphone ou par mail à la gérance de leur fédération :

FSFM: 026 676 63 43 ou 078 212 55 44 - info@fm-ch.ch

6. SITUATIONS PARTICULIÈRES

Tenir compte des aspects spécifiques lors de situations particulières afin d'assurer la protection.

Mesures

Durant toutes les étapes de la sélection, la priorité est la santé des participants, des bénévoles et des fonctionnaires. En cas de problèmes qui pourraient remettre en cause cette priorité, l'épreuve sera interrompue.

7. INFORMATION

Informez toutes les personnes concernées des directives et des mesures.

Mesures

Toutes les personnes impliquées sont informées et doivent appliquer ces mesures. (participants, bénévoles, fonctionnaires)

Sur place, les règles de distanciation et d'hygiène sont clairement communiquées (**panneaux**).

Ce plan de protection est publié sur le site internet de la FSFM

8. GESTION ET RESPONSABILITÉS

Appliquer les consignes au niveau de la gestion afin de concrétiser efficacement les mesures de protection ou de les adapter.

Mesures

La FSFM est responsable de :

- donner les instructions aux participants, bénévoles, fonctionnaires.
- La mise en œuvre du plan de protection sur place.
- la mise à disposition des masques pour les fonctionnaires et les bénévoles.
- la mise à disposition de désinfectants pour les participants, bénévoles, fonctionnaires.
- l'installation des panneaux d'information

La FSFM est soutenue par la Fédération jurassienne d'élevage chevalin (FJEC) et le syndicat d'élevage Haut Vallée de la Sorne

Les participants sont responsables de :

- suivre les mesures du plan de protection,
- organiser des masques de protection pour toute leur équipe durant les épreuves.

Responsable pour la mise en place :

Fédération suisse du franches-montagnes FSFM Marie Pfammatter 078 212 55 44

FSFM, 17.12.2020